

États financiers de

**L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE
SEMENCES**

Exercice clos le 30 avril 2018



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du l'Association canadienne des producteurs de semences

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne des producteurs de semences, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des producteurs de semences au 30 avril 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l. / SENC.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 29 juin 2018

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

États financiers

Exercice clos le 30 avril 2018

États financiers

État de la situation financière.....	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5
Tableau des frais généraux et administratifs.....	14
Tableau des contributions et charges du projet.....	15

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État de la situation financière

Au 30 avril 2018, avec informations comparatives de 2017

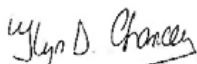
	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	16 929 \$	118 634 \$
Débiteurs (note 6)	546 250	99 380
Charges payées d'avance	79 371	108 181
	<u>642 550</u>	<u>326 195</u>
Placements (note 2)	1 695 345	1 767 009
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 3)	318 241	379 683
Actif reporté au titre du régime de retraite (note 7)	89 620	106 045
	<u>2 745 756 \$</u>	<u>2 578 932 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	295 797 \$	198 780 \$
Produits reportés	144 854	103 353
	<u>440 651</u>	<u>302 133</u>
Apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations (note 5)	74 010	213 432
Actif net (note 8)		
Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	244 231	166 251
Non affecté	1 986 864	1 897 116
	<u>2 231 095</u>	<u>2 063 367</u>
Engagements (note 9)		
	<u>\$</u>	<u>2 578 932 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



K. Runnalls, président



G. Chancey, directeur général

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État des résultats

Exercice clos le 30 avril 2018, avec informations comparatives de 2017

	Budget	Actuel 2018	Actuel 2017
Produits			
Frais de superficie	1 300 000 \$	1 342 303 \$	1 107 018 \$
Droits d'adhésion	700 000	716 700	357 200
Contributions du projet <i>AgriRisk</i> (tableau)	125 000	480 783	–
Contributions du projet <i>AgriMarketing</i>	–	158 091	–
Frais de superficie des succursales	440 000	446 789	436 443
Frais de service à la clientèle	394 705	388 496	372 485
Divers	315 325	206 637	233 181
Évaluation pour les inspections ACIA	273 115	230 057	318 288
Droits d'adhésion des succursales	145 000	150 025	143 075
Frais de parcelle	74 250	85 950	85 020
	3 767 395	4 205 831	3 052 710
Charges			
Frais généraux et administratifs (tableau)	3 048 702	2 610 235	2 671 047
Frais des succursales payer	585 000	596 814	579 518
Inspections ACIA	273 115	230 057	318 883
Frais du projet <i>AgriRisk</i> (tableau)	–	480 783	–
Frais du projet <i>AgriMarketing</i>	–	158 091	–
	3 906 817	4 075 980	3 569 448
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	(139 422)	129 851	(516 738)
Autres produits (charges)			
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	139 422	139 422	163 591
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	–	(2 327)	–
	139 422	137 095	163 591
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	– \$	266 946 \$	(353 147)\$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2018, avec informations comparatives de 2017

	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Non affecté	2018 Total	2017 Total
Solde déclaré	166 251 \$	1 897 116 \$	2 063 367 \$	2 081 650 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 327)	269 273	266 946	(353 147)
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	–	(99 218)	(99 218)	334 864
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	139 999	(139 999)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(199 114)	199 114	–	–
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	139 422	(139 422)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	244 231 \$	1 986 864 \$	2 231 095 \$	2 063 367 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	266 946 \$	(353 147)\$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	199 114	251 782
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	(139 422)	(163 591)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	2 327	-
Augmentation du passif reporté au titre du régime de retraite	-	(284 621)
Diminution (augmentation) de l'actif reporté au titre du régime de retraite	16 425	(106 045)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(279 542)	(25 376)
	65 848	(680 998)
Activités d'investissement		
Diminution des placements	71 664	131 519
Activités de financement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(139 999)	(83 926)
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	(99 218)	334 864
	(239 217)	250 938
Diminution de la trésorerie	(101 705)	(298 541)
Trésorerie au début de l'exercice	118 634	417 175
Trésorerie à la fin de l'exercice	16 929 \$	118 634 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2018

L'Association canadienne des producteurs de semences (l' « Association ») offre des services de lignage des grandes cultures, de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à plus de 4 000 producteurs de semences au Canada.

L'Association a été constituée en société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et depuis le 30 juillet 2013, ses statuts sont dressés conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

S'agissant d'un organisme de bienfaisance, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui sont énoncés dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – *Comptabilité* et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Méthode comptable

L'Association applique la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

Les produits tirés des honoraires et de la vente de rapports de production sont constatés lorsque les services sont rendus ou que les biens sont vendus. Les apports destinés à l'achat des immobilisations corporelles et incorporelles sont reportés et amortis dans les résultats à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations achetées.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les placements sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Association choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Association ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

c) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles achetées sont comptabilisées au coût. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation corporelle et incorporelle ne contribue plus à la capacité de l'Association de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au taux annuel de 10 % pour le mobilier et de 25 % pour le matériel informatique et les immobilisations incorporelles.

d) Coûts et obligations au titre des régimes de retraite

L'Association offre un régime de retraite à prestations déterminées qui couvre une partie de ses employés. Les prestations sont fondées sur les années de service ainsi que sur la rémunération de l'employé pendant ses trois meilleures années.

L'Association offre aussi un régime de retraite à cotisations déterminées, qui verse des prestations de retraite à ses employés. Le coût du régime à cotisations déterminées est constaté en fonction des cotisations devant être faites au cours de chaque période.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Coûts et obligations au titre des régimes de retraite (suite)

L'Association utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser s régime à prestations déterminées. Elle comptabilise les obligations afférentes à ce régime à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (laquelle tient compte des hypothèses utilisées par la direction aux fins de capitalisation, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). La date d'évaluation des actifs du régime, lesquels sont constatés à leur juste valeur, et de l'obligation au titre des prestations constituées coïncide avec la clôture de l'exercice de l'Association.

Entre les évaluations actuarielles, l'Association applique la technique d'extrapolation pour estimer l'obligation au titre des prestations constituées. Elle comptabilise cette obligation après en avoir déduit la juste valeur des montants du régime, en tenant compte de toute provision pour moins-value dans l'état de la situation financière de fin d'exercice.

Le coût annuel des prestations est comptabilisé dans l'état des résultats et les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans les apports reportés.

La capitalisation du régime de retraite est conforme aux exigences légales et aux méthodes actuarielles normalisées. L'actif du régime de retraite est employé à l'achat de rentes viagères au profit des employés au moment de la retraite lorsque les prestations du régime sont majorées. Des rentes supplémentaires sont achetées au profit des employés retraités.

e) Opérations de change

Les opérations réalisées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont constatés en résultat.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues tous les ans et lorsque des corrections deviennent nécessaires, elles sont constatées dans les états financiers de l'exercice où elles sont connues.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

2. Placements

Les placements se composent des titres suivants :

	2018	2017
Certificats de placement garantis	697 885 \$	1 105 764 \$
Épargnes à intérêt élevé	321 648	–
Placements à long terme		
Titres d'État à revenu fixe	229 855	208 825
Titres à revenu fixe de sociétés	193 881	205 366
Actions	197 498	112 412
Fonds d'actions	48 564	129 100
Intérêts courus sur les placements	6 014	5 542
Total des placements	1 695 345 \$	1 767 009 \$

Certificats de placement garantis présentent des taux d'intérêt allant de 1,00 % à 4,85 % et des échéances allant de juin 2019 à juin 2028.

3. Immobilisations corporelles et incorporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier et matériel	90 299 \$	44 147 \$	46 152 \$	46 377 \$
Améliorations locatives	118 893	56 643	62 250	70 606
Ordinateurs	235 239	174 015	61 224	20 268
	444 431	274 805	169 626	137 251
Immobilisations incorporelles	1 063 124	914 509	148 615	242 432
	1 507 555 \$	1 189 314 \$	318 241 \$	379 683 \$

Au 30 avril 2017, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 1 457 215 \$ et à 1 077 532 \$.

Au cours de l'exercice, l'Association a sorti du bilan des immobilisations corporelles ayant un coût de 89 659 \$ et d'amortissement cumulé de 87 332 \$ résultant en une perte sur cession de 2 327 \$.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

4. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'Association n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales ou des cotisations sociales (néant en 2017).

5. Apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	213 432 \$	377 023 \$
Moins : Amortissement	(139 422)	(163 591)
Solde à la fin de l'exercice	74 010 \$	213 432 \$

6. Débiteurs

	2018	2017
Comptes clients	22 143 \$	38 116 \$
Taxes à la consommation à recevoir	92 317	61 487
Contributions du projet à recevoir	433 074	–
	547 534	99 603
Provision pour créances douteuses	(1 284)	(223)
	546 250 \$	99 380 \$

7. Actif/passif reporté au titre des régimes de retraite

L'Association administre les régimes de retraite de ses employés, qui consistent en des régimes à prestations déterminées et à prestations déterminées enregistrés auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario et qui couvrent la plupart des employés de l'Association.

La dernière évaluation actuarielle a eu lieu en date du 31 juillet 2015. La dernière extrapolation fondée sur les hypothèses actuelles a été réalisée au 30 avril 2016. La prochaine évaluation actuarielle aux fins de capitalisation doit être produite en date du 31 juillet 2018, conformément à la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario).

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

7. Actif/passif reporté au titre des régimes de retraite (suite)

Dans le cadre des règles régissant les régimes soumis à la réglementation provinciale, ceux-ci doivent satisfaire à certaines exigences de solvabilité qui supposent la dissolution et la liquidation du régime à la date de l'évaluation. Les résultats de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 juillet 2015 aux fins de capitalisation faisaient état d'un excédent de 51 973 \$ selon l'approche de solvabilité et d'un déficit de 354 040 \$ selon l'approche de continuité, d'après des hypothèses économiques valables au 31 juillet 2015.

Le rapprochement entre l'état de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées et le montant constaté dans les états financiers s'établit comme suit :

	2018	2017
Juste valeur de l'actif du régime	4 626 094 \$	4 607 664 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(4 536 474)	(4 501 619)
	89 620 \$	106 045 \$

a) Actif du régime

	2018	2017
Juste valeur de l'actif au début de l'exercice	4 607 664 \$	4 192 638 \$
Rendement réel de l'actif	154 204	565 459
Cotisations de l'employeur	113 856	106 410
Cotisations des employés	14 498	13 735
Prestations versées	(264 128)	(270 578)
Juste valeur de l'actif à la fin de l'exercice	4 626 094 \$	4 607 664 \$

La charge liée au régime de retraite à prestations déterminées pour l'exercice s'élève à 31 063 \$ (50 068 \$ en 2017) et elle est comprise dans la charge des avantages sociaux qui figure dans le Tableau des frais généraux et administratifs.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

7. Actif/passif reporté au titre des régimes de retraite (suite)

b) Obligation au titre des prestations constituées

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	4 501 619 \$	4 477 259 \$
Augmentation de l'obligation	51 394	48 689
Prestations versées	(264 128)	(270 578)
Intérêts	247 589	246 249
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	4 536 474 \$	4 501 619 \$

c) Actif des régimes

L'actif des régimes est investi dans les titres suivants au 30 avril :

	2018	2017
Trésorerie et équivalents	3 %	3 %
Obligations et certificats de placement garantis	37 %	36 %
Actions canadiennes	29 %	29 %
Actions étrangères	31 %	36 %

d) Hypothèses

Les hypothèses importantes suivantes ont servi à la comptabilisation du régime de retraite à prestations déterminées au 30 avril :

	Régime de prestations de retraite	
	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées au 30 avril :		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %
Hausse du taux de rémunération	3,25 %	3,25 %
Coût des prestations de l'exercice terminé le 30 avril :		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %
Rendement prévu de l'actif du régime	5,50 %	5,50 %
Hausse du taux de rémunération	3,25 %	3,25 %

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

8. Actif net

L'Association considère son capital comme étant son actif net. Son objectif général à l'égard du capital consiste à financer les immobilisations corporelles et incorporelles, la recherche et les activités courantes.

L'Association n'est pas assujettie à des exigences de l'extérieur en fait de capital et sa stratégie globale en la matière est inchangée depuis l'exercice clos le 30 avril 2017.

9. Engagements

L'Association loue des locaux pour bureaux et du matériel aux termes de contrats de location-exploitation échéant entre le 31 mai 2018 et le 31 octobre 2021. Les paiements annuels minimaux pour chacun des quatre prochains exercices se répartissent comme suit :

2019	99 223 \$
2020	96 386
2021	12 997
2022	2 966
	<hr/>
	211 572 \$

10. Risques financiers et concentration du risque de crédit

a) Risque de change

L'Association est exposée à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. Dans le cours normal de ses activités, l'Association a acheté des placements libellés en dollars américains de 37 984 \$ (36 211 \$ en 2017). À l'heure actuelle, l'Association ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Association gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de pouvoir disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2018

10. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'Association évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de toutes les sommes qui ne sont pas recouvrables. Les montants inclus dans la provision pour créances douteuses sont donnés à la note 6.

d) Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. De plus amples renseignements sur les placements à taux fixe sont donnés à la note 2.

e) L'Association estime ne pas encourir de risque de change important découlant de ses instruments financiers.

Les expositions au risque n'ont pas changé depuis 2017.

11 Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2017 ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 30 avril 2018, avec informations comparatives de 2017

	Budget	Actuel 2018	Actuel 2017
Salaires	1 028 407 \$	957 390 \$	882 582 \$
Avantages sociaux	278 419	255 149	214 935
Frais de déplacement des administrateurs	332 700	235 831	230 641
Amortissement des immobilisations			
corporelles et incorporelles	272 810	199 114	251 782
Assemblée générale annuelle	175 635	142 913	166 919
Déplacements du personnel	92 600	110 728	80 951
Traitement des données	98 931	107 735	101 907
Projets spéciaux	204 913	107 231	259 129
Loyer	96 197	106 048	94 676
Développement technique et développement des données	130 340	105 274	99 432
Honoraires	43 893	63 000	42 000
Honoraires professionnels	114 224	50 219	79 953
Assurances	32 487	38 763	32 460
Droits d'adhésion	25 425	26 552	18 251
Publicité	42 000	21 358	26 187
Location de matériel	18 242	18 389	18 838
Internet et service du site Web	16 500	16 340	17 562
Fournitures de bureau et papeterie	9 540	14 851	15 188
Postes	12 879	13 151	12 901
Téléphone	9 600	9 305	10 858
Imprimerie	3 760	4 469	7 616
Présentations et commandites	5 700	3 200	3 150
Créances douteuses	1 000	2 178	1 694
Matériel de promotion	1 500	649	1 003
Abonnements	1 000	398	432
	3 048 702 \$	2 610 235 \$	2 671 047 \$

ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Tableau des contributions et charges du projet

Exercice clos le 30 avril 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018
Programme d'initiatives <i>AgriRisk</i> - Collaboration Synergie des semences	
Trésorerie	205 800 \$
Débiteurs	274 983
	480 783 \$
Frais de projet	
Services contractuels	356 955
Déplacements du personnel	63 929
Salaires	30 794
Autres charges direct	28 655
Administration	450
	480 783
Contributions en espèces	
Gestion du projet	31 078
Stratégie de consultation	5 991
Analyse d'impact / analyse de risque	7 473
Consultation du secteur	21 149
Déclaration du projet	823
	66 514
Contributions en nature	
Gestion du projet	4 917
Analyse d'impact / analyse de risque	817
Consultation du secteur	177 633
	183 367
Total	730 664 \$